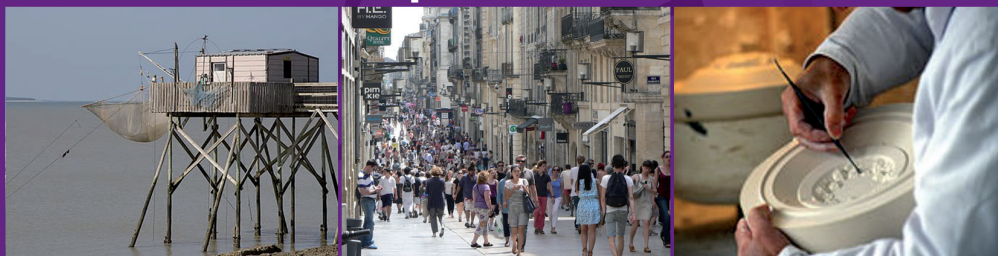


Insee Dossier

Nouvelle-Aquitaine



N° 6

Avril 2018

Prospective démographique du SCoT du Seuil du Poitou

Avant-propos

Le Syndicat mixte pour l'aménagement du Seuil du Poitou (SMASP) élabore son Schéma de cohérence territoriale (SCoT), document d'urbanisme qui organise le développement et l'aménagement du territoire à l'horizon 2035. Pour ce faire, le SMASP doit s'appuyer sur un diagnostic « établi au regard des prévisions économiques et démographiques » (article L141-3 du Code de l'Urbanisme).

Un premier partenariat avec l'Insee Poitou-Charentes a abouti en juin 2013 à un diagnostic socio-économique du territoire du SCoT du Seuil du Poitou, qui regroupe 134 communes et près de 343 400 habitants en 2018, soit l'essentiel des aires urbaines de Poitiers et de Châtelleraut. Ce diagnostic a mis en évidence un territoire démographiquement dynamique, porté par un solde naturel positif et une forte attractivité résidentielle. Cette dynamique a toutefois connu, depuis 2007, un ralentissement différencié selon les secteurs du SCoT. Par ailleurs, les migrations internes au Seuil du Poitou témoignent des liens forts qui existent entre ces deux territoires, et d'un phénomène marqué de périurbanisation autour de Poitiers et de Châtelleraut.

Fort de ce premier diagnostic, le SMASP a ensuite conduit, de 2013 à 2016, des études thématiques stratégiques sur les mobilités, le développement économique et l'habitat.

Au moment d'engager l'élaboration du projet de territoire dans une approche plus transversale, le SMASP a souhaité compléter ce diagnostic par des scénarios prospectifs dessinant un spectre varié de trajectoires démographiques sur le territoire. Les premiers résultats, basés sur le prolongement des tendances récentes selon les dernières données disponibles (scénario dit « central »), ont été publiés en janvier 2018. Ils sont ici complétés par d'autres scénarios, simulant des évolutions d'attractivité économique et résidentielle du territoire, qui pourraient résulter de la conjoncture ou des politiques publiques mises en œuvre.

Les scénarios ont été élaborés au regard des nombreuses questions qui se posent pour le territoire du SCoT : comment la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Tours-Bordeaux et la réforme territoriale avec l'entrée en Nouvelle-Aquitaine influenceront-elles sur l'attractivité du Seuil du Poitou ? L'aire d'influence poitevine restera-t-elle attractive pour ses habitants ou le sera-t-elle davantage grâce à un repositionnement économique et à l'affirmation d'une image territoriale ? Le Châtelleraudais bénéficiera-t-il d'un rebond de l'emploi industriel et du développement d'une économie tertiaire ? Ces deux zones géographiques aux fonctionnements différents réussiront-elles à développer des synergies pour entraîner le Seuil du Poitou dans un cercle vertueux de développement ?

Les résultats présentés ici permettent d'évaluer les effets possibles des hypothèses formulées en réponse à ces questions, en se centrant sur la démographie du territoire. Ils permettront d'alimenter la réflexion au moment de l'écriture du Projet d'aménagement et de développement durables du SCoT.

La directrice régionale de
l'Insee Nouvelle-Aquitaine

Fabienne Le Hellaye

Le président du Syndicat Mixte pour
l'Aménagement du Seuil du Poitou

Alain Claeys

Sommaire

Avant-propos	3
Synthèse	5
SCoT du Seuil du Poitou : entre 396 100 et 455 200 habitants en 2035, selon les scénarios	8
Zones Sud et Nord à l'horizon 2035 : le rôle renforcé des migrations se répercuterait sur le solde naturel	11
La baisse des émigrations freinerait le vieillissement	13
Méthodologie	15
Les scénarios	15
Les zonages de projection	16
L'outil Omphale 2017	16
Définitions	17
Pour en savoir plus	17
Annexe	18

Synthèse

Entre 2013 et 2035, quel que soit le scénario de projection envisagé, la population du SCoT du Seuil du Poitou progresserait à raison de 0,7 % (scénario central) à 1,3 % (scénario optimiste) par an en moyenne. Dans sa partie Sud, regroupant les trois quarts des habitants du SCoT, la population pourrait poursuivre son augmentation, et même s'accroître à un rythme plus soutenu. Pour le Nord, la conjoncture plus incertaine conduit à envisager une hypothèse alternative à la reprise démographique : cette zone perdrait en capacité à retenir sa population, qui diminuerait alors à l'horizon 2035.

Sur tout le territoire, les départs de population sont plus ou moins compensés par des arrivées. La réduction ou l'amplification de ces mouvements migratoires auraient toutefois des conséquences importantes pour le Nord comme pour le Sud du SCoT : amélioration ou détérioration du solde naturel, accentuation ou atténuation du vieillissement généralisé.

Géraldine Labarthe, Insee

Un SCoT dynamique, porté par 2 pôles complémentaires

Aux portes de la Nouvelle-Aquitaine, la population du SCoT du Seuil du Poitou passerait de 339 500 habitants en 2013 à 359 000 en 2020 date prévue d'entrée en application du SCoT, et 396 100 habitants en 2035 si les tendances démographiques récentes se poursuivaient (*pour en savoir plus*). Ces évolutions résultent de dynamiques distinctes. La zone Sud du SCoT, incluant Poitiers, accueille 75 % de la population du Seuil du Poitou. Elle se caractérise, en 2013, par un dynamisme démographique combinant un excédent migratoire (arrivées de population supérieures aux départs) et un solde naturel positif (naissances plus nombreuses que les décès). L'autre zone, Nord du SCoT, est centrée sur Châtellerauld et regroupe le quart de la population du SCoT. Elle est plus âgée et présente un solde naturel à peine positif et un déficit migratoire. D'importants flux migratoires et pendulaires existent entre les deux zones composant le SCoT du Seuil du Poitou.

Retenir la population résidente : un enjeu pour le dynamisme démographique du SCoT

Dans la zone Sud, si les tendances démographiques récentes se poursuivaient (scénario central), la population passerait de 255 300 habitants en 2013 à 275 200 en 2020, puis à 311 200 habitants en 2035. En moyenne, chaque année, la population progresserait de 1,1 % jusqu'en 2020 puis de 0,8 % jusqu'en 2035.

Selon le SMASP, la perte du statut de capitale régionale ne remettrait pas en cause les fonctions métropolitaines générées par l'ensei-

gnement supérieur et la recherche (université, CHU). Elle se trouverait compensée par le rapprochement de Bordeaux et de Paris (LGV, appartenance à la région Nouvelle-Aquitaine). La zone de Poitiers bénéficie par ailleurs d'opportunités de développement économique. D'une part, la croissance démographique dynamise les activités résidentielles ; d'autre part, le territoire bénéficie d'une stratégie économique tournée vers l'innovation, le numérique et l'incubation en lien notamment avec la recherche. Ces deux composantes s'articulent et créent des complémentarités villes-campagnes. Deux scénarios sont ici envisagés (scénarios 1 et 3) selon lesquels le Sud développerait sa capacité à retenir sa population (partie 1). Sa population dépasserait alors 360 000 habitants en 2035.

Dans la zone Nord, et selon les dernières tendances démographiques (scénario central), la population passerait de 84 200 habitants en 2013 à 83 800 habitants en 2020 puis à 84 900 habitants en 2035. En raison d'une dynamique démographique moins marquée et d'un profil industriel actuellement moins créateur d'emplois que le secteur tertiaire, le scénario 3 envisage des départs plus importants de la population du Nord. À l'inverse, la sortie de la crise économique et le potentiel du territoire, d'une part pour la reconversion d'emplois industriels (de l'automobile vers l'aéronautique notamment), d'autre part pour développer son attractivité résidentielle, ralentirait les départs (scénarios 1 et 2). Le Nord abriterait ainsi entre 73 300 et 97 300 habitants en 2035.

Retenir la population... aussi pour freiner le vieillissement ?

La différence entre ces trois scénarios alternatifs réside dans les hypothèses d'accroissement ou de diminution des départs de la

population en place dans chaque zone du SCoT. Dans chacune, une baisse des départs améliorerait le solde migratoire (partie 2). Elle s'accompagnerait aussi d'un double phénomène démographique positif : d'une part, l'amélioration du solde naturel, et, d'autre part, l'atténuation du vieillissement des populations.

Le solde naturel s'améliorerait par l'augmentation du nombre de naissances en lien avec l'augmentation du nombre de personnes en âges de procréer. En effet, dans le Nord comme dans le Sud, les jeunes, notamment les jeunes femmes partiraient moins et atteindraient les âges de la maternité sur le territoire. De plus, dans le Sud en particulier, les personnes âgées de 30 à 44 ans et potentiellement des familles, quitteraient moins le territoire et y seraient plus nombreuses. En proportion, les personnes aux âges actifs seraient ainsi plus nombreuses comparativement aux personnes âgées. Le vieillissement de la population sera incontournable partout dans les années 2030, car les générations nombreuses du baby-boom atteindront des âges avancés. Il serait cependant moins prononcé dans le SCoT en cas de réduction des départs de population (partie 3).

Deux zones aux destins liés au sein du SCoT

Pour l'ensemble du SCoT, selon ces scénarios, la population pourrait atteindre entre 359 000 habitants et 378 800 habitants en 2020 (date prévue d'entrée en application du SCoT), et entre 396 100 et 455 200 habitants en 2035 (horizon du SCoT). Dans ce dossier, à partir du scénario central qui prolonge les tendances démographiques récentes, trois scénarios reposant sur des

hypothèses fortes ont été simulés : le scénario 1 envisage une réduction des départs des zones Sud et Nord, le scénario 2 poursuit les tendances démographiques récentes dans la zone Sud et réduit les départs de la zone Nord, et enfin le scénario 3 réduit les départs de la zone Sud et augmente les départs de la zone Nord (*méthodologie, les scénarios*). Le scénario 1 conduirait, pour l'ensemble du SCoT, à la population la plus nombreuse puisque chacune des deux zones connaî-

traient moins de départs. Au contraire, le scénario central serait le moins favorable à la croissance démographique.

Le scénario 2 est l'hypothèse qui envisage la plus forte croissance démographique du Nord : la population du Nord partirait moins, tandis que l'évolution de celle du Sud resterait dans la tendance récente. Le gain de population dans le Nord serait ainsi porté par moins de départs de sa population et autant d'arrivées en provenance du Sud.

Le scénario 3 s'avère le plus porteur pour la démographie du Sud. Dans cette hypothèse, la population du Sud partirait moins, tandis que celle du Nord partirait davantage. Le gain de population dans le Sud serait ainsi porté par moins de départs de sa population et plus d'arrivées en provenance du Nord. ■

SCoT du Seuil du Poitou : entre 396 100 et 455 200 habitants en 2035, selon les scénarios

À l'horizon 2035, si le territoire pouvait retenir davantage ses résidents (scénario 1), la population du Seuil du Poitou pourrait atteindre 455 200 personnes, soit 59 100 individus de plus par rapport au prolongement de la situation récente (scénario central). La population de sa zone Sud augmenterait sensiblement même si les tendances démographiques se maintenaient (scénario 2). De fait, dans tous les scénarios alternatifs proposés, le Sud gagnerait des habitants. La zone Nord progresserait de manière moins dynamique (scénarios 1 et 2), et enregistrerait même une diminution de sa population dans le scénario 3 où les départs sont amplifiés.

Ghislaine Monerie, Insee

Une croissance envisagée du simple au double pour le Seuil du Poitou

En 2013, 339 500 personnes résident au sein du Seuil du Poitou. Si les tendances démographiques récentes se maintenaient (*méthodologie, les scénarios*), la population augmenterait de 17 % pour atteindre 396 100 habitants en 2035, soit 0,7 % de plus en moyenne chaque année (*figure 1*). Si les habitants restaient davantage dans les deux zones du SCoT (scénario 1), 455 200 personnes peupleraient l'ensemble du SCoT en 2035, soit 59 100 de plus que dans le cadre du scénario central. En progression de 1,3 % en moyenne chaque année, la croissance démographique serait ainsi deux fois plus soutenue que dans le scénario central (*figure 2*).

Le SCoT bénéficierait d'une population en hausse si le Nord enregistrerait moins de départs alors que le Sud prolongerait simplement le passé récent (scénario 2). Avec 406 000 habitants en 2035, la population dépasserait de 9 900 habitants celle du scénario central, ce qui améliorerait légèrement la croissance annuelle moyenne sur la période. Dans le scénario 3, optimiste pour le Sud et pessimiste pour le Nord, le Seuil du Poitou compterait 438 300 habitants en fin de période de projection, soit 42 200 supplémentaires par rapport au central (scénario 3). Le gain de population resterait cependant inférieur au scénario 1.

À l'horizon 2035, le Sud gagnerait de 21 % à 43 % d'habitants

En 2013, la zone Sud rassemble les trois quarts de la population du Seuil du Poitou : ses évolutions démographiques resteraient donc proches de celles du SCoT. À

1 À l'horizon 2035, jusqu'à 97 300 habitants dans le Nord et 365 100 dans le Sud

Projection de population aux horizons 2020 et 2035 et taux de croissance annuels moyens par zone, selon différents scénarios

		Population			Taux de croissance annuel moyen (en %) *		
		2013	2020	2035	2013-2020	2020-2035	2013-2035
Zone Nord	scénario central	84 200	83 800	84 900	-0,1	0,1	0,0
	scénario 1	84 200	87 200	94 700	0,5	0,6	0,5
	scénario 2	84 200	88 500	97 300	0,7	0,6	0,7
	scénario 3	84 200	78 400	73 300	-1,0	-0,5	-0,6
Zone Sud	scénario central	255 300	275 200	311 200	1,1	0,8	0,9
	scénario 1	255 300	291 600	360 500	1,9	1,4	1,6
	scénario 2	255 300	273 800	308 700	1,0	0,8	0,9
	scénario 3	255 300	294 300	365 100	2,1	1,4	1,6
SCoT	scénario central	339 500	359 000	396 100	0,8	0,7	0,7
	scénario 1	339 500	378 800	455 200	1,6	1,2	1,3
	scénario 2	339 500	362 300	406 000	0,9	0,8	0,8
	scénario 3	339 500	372 700	438 300	1,3	1,1	1,2

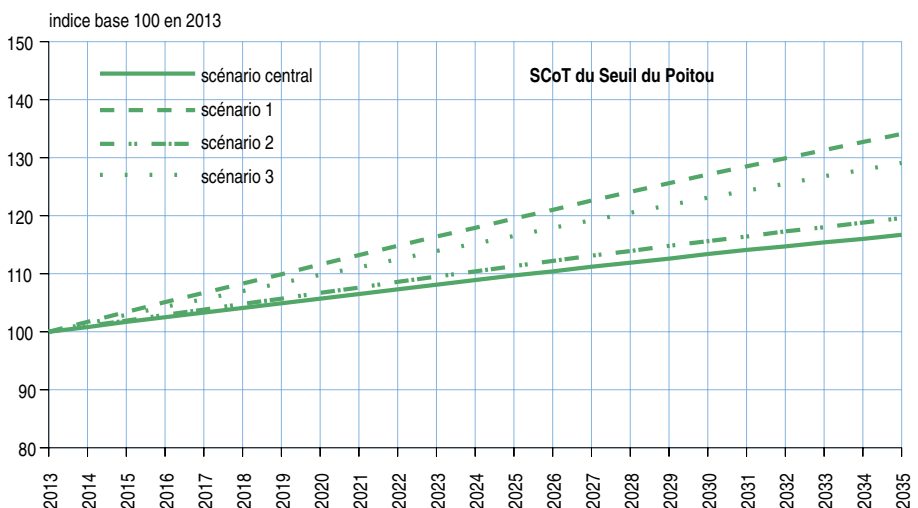
* Les taux de croissance annuels moyens présentés dans ce tableau sont détaillés pour diverses tranches d'âge en données complémentaires à ce dossier sur insee.fr

Note : les nombres étant arrondis, leur somme (zone Nord + zone Sud) peut différer du total (SCoT).

Source : Insee, Omphale 2017, scénarios central et alternatifs

2 En 2035, de 17 % à 34 % de population en plus selon le scénario

Évolution projetée de la population du SCoT à l'horizon 2035, selon différents scénarios



Source : Insee, Omphale 2017, scénarios central et alternatifs

l'horizon 2035, la population du Sud augmenterait notablement si les tendances démographiques récentes se maintenaient ; sous l'effet d'une croissance dynamique (0,9 % en moyenne annuelle), sa population atteindrait 311 200 personnes en 2035.

Le Sud gagnerait en population dans toutes les hypothèses de variation de l'émigration. Dans les scénarios 1 et 3, sa population croîtrait, entre 2013 et 2035, deux fois plus vite que dans le scénario central (figure 3) grâce à une évolution annuelle moyenne supérieure de 0,7 point.

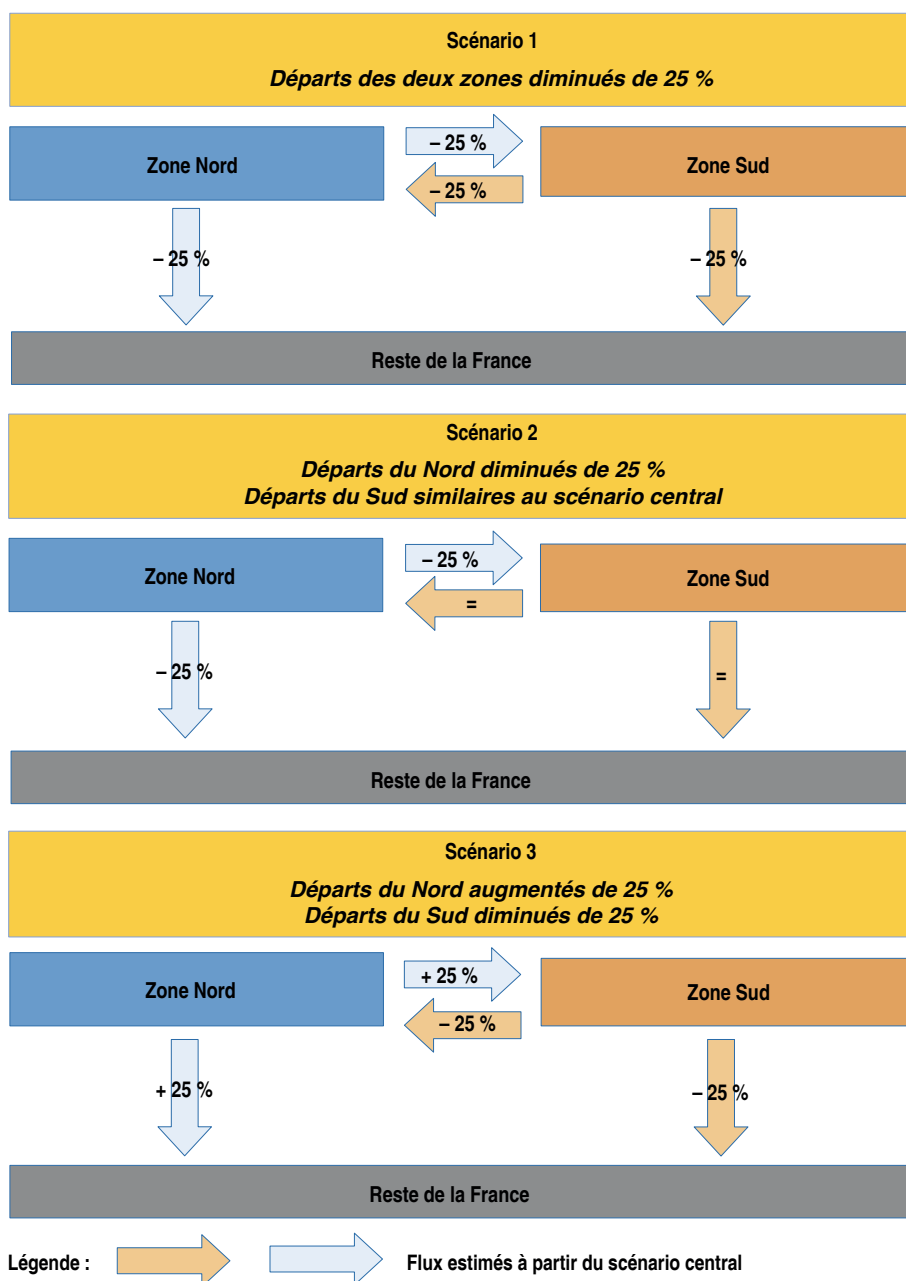
Le territoire dépasserait 360 000 habitants en fin de période. La croissance de la population atteindrait son plus haut niveau dans le cadre du scénario 3 (optimiste pour le Sud, pessimiste pour le Nord) : avec 365 100 habitants en 2035, la zone Sud accueillerait 54 000 personnes supplémentaires comparé au scénario central. Les hypothèses migratoires du scénario 3 sont en effet les plus favorables au Sud : cette zone retiendrait plus d'habitants, et en gagnerait aussi en provenance de la zone Nord. Le Nord perdrait plus d'habitants toutes destinations confondues. La zone Sud abriterait alors 83 % de la population du SCoT en 2035, 8 points de plus qu'en 2013.

Seul le scénario 2 placerait le Sud légèrement sous le niveau du scénario central, avec 2 500 personnes de moins en 2035. En effet, l'évolution du Sud resterait dans la tendance démographique récente tandis que le Nord perdrait moins d'habitants. Ces départs moins nombreux, notamment vers le Sud, diminueraient les arrivées dans cette dernière zone. La population du Sud resterait toutefois en hausse par rapport à 2013, et atteindrait 308 700 personnes.

La zone Nord entre décroissance et optimisme démographique

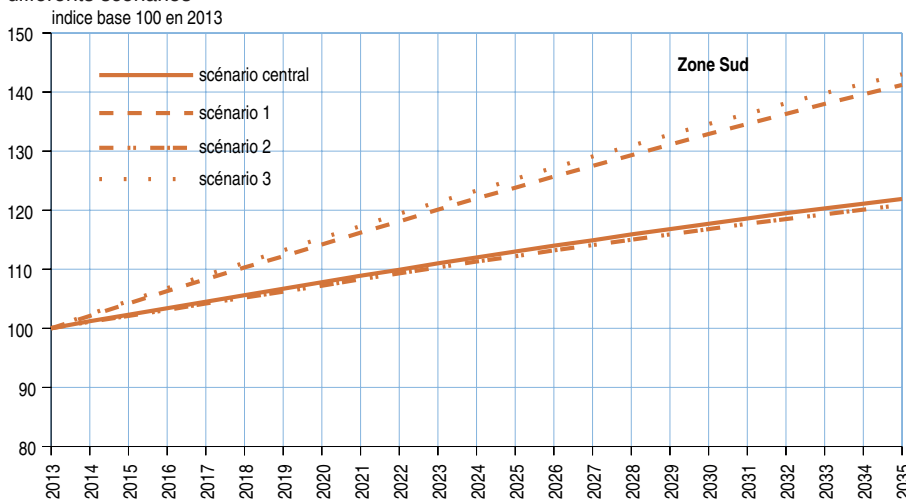
En 2013, la zone Nord compte 84 200 habitants. En prolongeant les tendances récentes plutôt atones, la population progresserait modérément pour atteindre 84 900 personnes en 2035. Dans les scénarios 1 et 2, le Nord parviendrait à freiner les départs de ses habitants. Le scénario 1, optimiste pour les deux zones, repose sur un ralentissement des départs, favorable au maintien de la population résidente. Le Nord compterait ainsi 94 700 habitants en 2035, soit 9 800 personnes supplémentaires par rapport au scénario central.

Sa population croîtrait néanmoins davantage dans le scénario 2 qui suppose



3 Forte hausse de la population de la zone Sud à l'horizon 2035

Évolution projetée de la population de la zone Sud du Seuil du Poitou à l'horizon 2035, selon différents scénarios



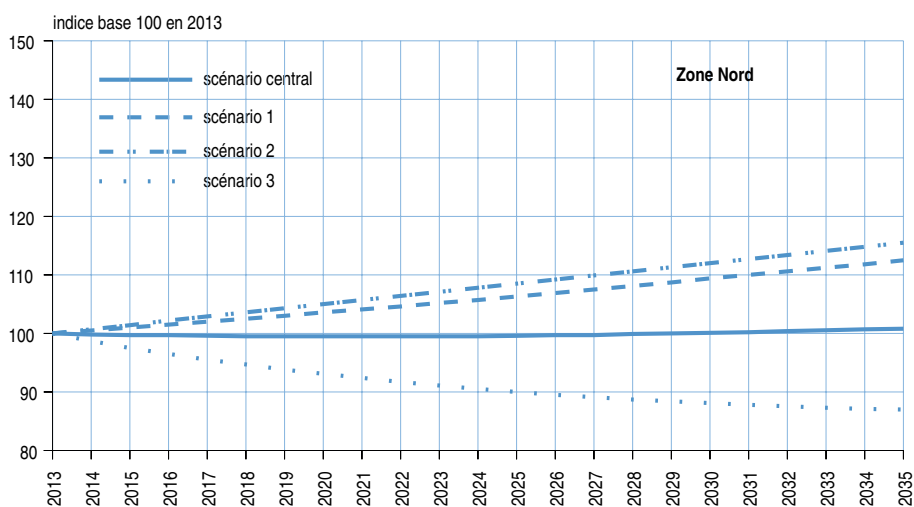
Source : Insee, Omphale 2017, scénarios central et alternatifs

le maintien des tendances récentes pour le Sud : dans cette hypothèse les habitants du Sud resteraient nombreux à émigrer et une partie de ces départs bénéficierait au Nord (*figure 4*). Le Nord enregistrerait alors sa croissance la plus dynamique et accueillerait 97 300 résidents en 2035, gagnant ainsi 12 400 habitants par rapport au scénario central.

Le scénario 3 simule une situation moins favorable au Nord : avec des départs intensifiés, la baisse de population serait continue jusqu'en 2035. À cet horizon, la zone ne compterait plus que 73 300 personnes, soit 11 600 personnes de moins que dans le scénario central. La baisse serait sensible surtout jusqu'en 2020 avec $-1,0\%$ en moyenne par an. ■

4 La croissance démographique du Nord modulée par l'attractivité du Sud

Évolution projetée de la population de la zone Nord du Seuil du Poitou à l'horizon 2035, selon différents scénarios



Source : Insee, Omphale 2017, scénarios central et alternatifs

Zones Sud et Nord à l'horizon 2035 : le rôle renforcé des migrations se répercuterait sur le solde naturel

De 2013 à 2035, si les tendances démographiques récentes se maintenaient, le territoire du SCoT du Seuil du Poitou bénéficierait d'excédents tant migratoire que naturel. Le jeu des scénarios alternatifs mis en œuvre ne modifierait pas le sens de l'évolution. La zone Sud s'appuierait sur un excédent migratoire et sur un solde naturel accru grâce à une population féminine jeune plus présente (scénarios 1 et 3). Le Nord présenterait des évolutions divergentes selon les scénarios traçant aussi bien une amélioration qu'une dégradation pour cette zone en transition. Il pâtirait de déficits migratoire et naturel si l'hypothèse d'accélération de ses sorties se concrétisait (scénario 3). Au contraire, en réduisant les départs (scénarios 1 et 2), il bénéficierait d'un dynamisme migratoire et naturel avec des naissances supérieures aux décès ; ce dynamisme serait légèrement freiné si le Sud parvenait aussi à limiter les départs de sa population, notamment vers le Nord.

Ghislaine Monerie, Insee

Excédents migratoire et naturel dans le SCoT du Seuil du Poitou

De 2013 à 2035, en suivant les tendances démographiques récentes, la hausse de population du Seuil du Poitou serait portée par un excédent tant migratoire que naturel (figure 5). Le solde migratoire contribuerait davantage à la croissance démographique dans un scénario plus optimiste pour le Sud, indépendamment des hypothèses faites sur le Nord (scénarios 1 et 3). Sous le seul effet des entrées et des sorties du SCoT, le nombre d'habitants croîtrait de 0,3 % par an en moyenne selon le scénario central (méthodologie, les scénarios) et jusqu'à 0,8 % selon le scénario 1.

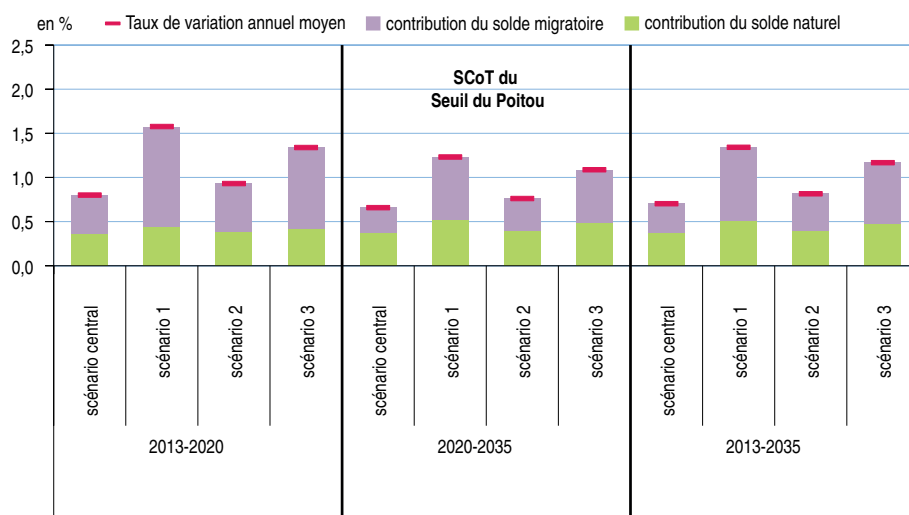
L'augmentation ou la baisse des départs de chaque zone du SCoT modifierait le profil de la population du Seuil du Poitou, en lien avec le profil des personnes quittant « habituellement » le territoire (pour en savoir plus). Dans le scénario central, le nombre de femmes aux âges les plus féconds (de 20 à 40 ans) augmenterait de 19 % entre 2013 et 2035. Cette hausse atteindrait 46 % avec le scénario 1, qui suppose une réduction des départs notamment des femmes de ces âges. La baisse de l'émigration impacterait donc positivement le solde naturel grâce à une hausse de la natalité. Les décès continueraient de croître, résultat du vieillissement de la population, mais resteraient inférieurs aux naissances. De ce fait, la contribution du solde naturel à la croissance de la population serait la plus forte avec les scénarios 1 et 3 optimistes pour le Sud.

Dans la zone Sud, un solde migratoire moteur, surtout avant 2020

En prolongeant les tendances démographiques récentes, la zone Sud resterait

5 Dynamisme migratoire et naturel, quel que soit le scénario de projection

Contribution des soldes naturel et migratoire à la croissance démographique du SCoT selon différents scénarios et périodes



Source : Insee, Omphale 2017, scénarios central et alternatifs

dynamique à l'horizon 2035 : + 0,9 % de population par an. Les migrations, essentiellement portées par les 15 à 29 ans, contribueraient à plus de la moitié du gain de population jusqu'en 2020. Elles perdraient en intensité après 2020 et ne joueraient plus un rôle prépondérant dans la croissance de population (figure 6). En effet, sur la période 2020-2035, caractérisée par un vieillissement global de la population du fait de l'arrivée aux âges avancés des baby-boomers, les jeunes seraient moins nombreux dans les apports migratoires, mais ils y resteraient majoritaires.

Les deux scénarios optimistes pour le Sud (scénarios 1 et 3), pariant sur la faculté de la zone à retenir davantage ses habitants, accroîtraient le rôle moteur des migrations.

Le poids des migrations tendrait toutefois à se réduire progressivement, tout en restant au premier plan. Près des trois quarts de l'augmentation de population s'expliqueraient jusqu'en 2020 par l'excédent migratoire, et encore 55 % après 2020, les 45 % restants résultant du solde naturel.

Le scénario 2 suppose, comme le scénario central, un maintien des tendances migratoires récentes dans le Sud ; il serait en outre associé à une embellie migratoire pour le Nord. Comme dans le scénario central, les migrations expliqueraient plus de la moitié de la hausse de population jusqu'en 2020. L'attractivité accrue de la zone Nord influencerait peu l'évolution démographique de la zone Sud.

Davantage de naissances dans le Sud, dans l'hypothèse d'un meilleur maintien des populations sur place

Quel que soit le scénario envisagé, les naissances resteraient toujours supérieures aux décès dans le Sud. La contribution du solde naturel serait même renforcée dans les scénarios reposant sur un maintien des populations dans le Sud.

Comme dans l'ensemble du SCoT, le ralentissement des départs dans le Sud (scénarios 1 et 3) favoriserait la natalité. Le nombre d'habitantes aux âges les plus féconds (de 20 à 40 ans) progresserait deux fois plus que dans les hypothèses tendanciennes : de + 52 % à + 54 % entre 2013 et 2035 pour les scénarios 1 et 3 contre + 24 % et + 23 % selon le scénario central et le scénario 2. Les naissances seraient plus nombreuses, grâce à l'augmentation du nombre de mères potentielles. Les décès, certes en augmentation du fait du fort dynamisme démographique et du vieillissement, ne rattraperaient pas les naissances.

Hausse sensible de la population dans la zone Nord, en cas de gain d'attractivité

Selon le scénario mobilisé, la zone Nord ne bénéficierait pas systématiquement d'un excédent migratoire (figure 7). Dans le scénario central, elle pâtirait d'un déficit des entrées par rapport aux sorties de son territoire jusqu'en 2020. Par la suite, la progression modeste des migrations lui permettrait toutefois d'enrayer la baisse de population. L'hypothèse d'une diminution des départs du Nord (scénarios 1 et 2) conduirait à une augmentation de sa population, que le Sud poursuive sur les tendances récentes ou qu'il retienne lui aussi davantage sa population. La croissance démographique deviendrait ainsi positive dans le Nord, alimentée largement par le solde migratoire jusqu'en 2035. L'excédent des entrées dans le Nord sur les sorties expliquerait même 85 % de la croissance démographique de cette zone jusqu'en 2020.

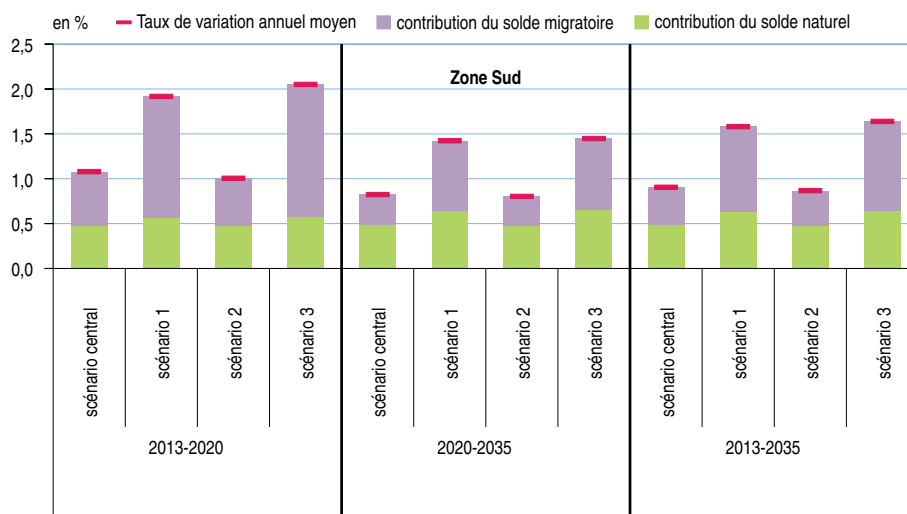
À l'inverse, une hausse des départs de la zone Nord (scénario 3) dégraderait le solde migratoire. Sous ce seul effet, la population diminuerait de 1,0 % en moyenne annuelle entre 2013 et 2020, puis de 0,3 % jusqu'en 2035.

Entre - 22 % et + 21 % de femmes aux âges les plus féconds dans la zone Nord à l'horizon 2035

Le nombre de femmes aux âges les plus féconds progresserait de 17 % à 21 % selon les scénarios 1 et 2, optimistes pour le Nord, contre une baisse de 3 % dans le cadre

6 Entre 2020 et 2035 dans la zone Sud, une contribution du solde migratoire toujours positive bien que ralentie

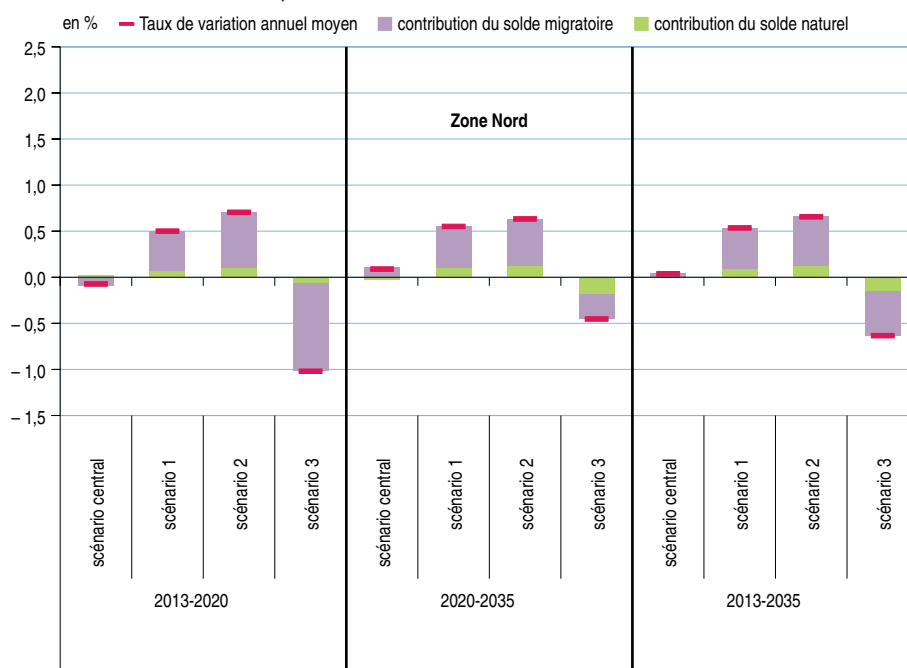
Contribution des soldes naturel et migratoire à la croissance démographique de la zone Sud selon différents scénarios et périodes



Source : Insee, Omphale 2017, scénarios central et alternatifs

7 Entre 2013 et 2035, déficit ou excédent migratoires dans le Nord selon le scénario

Contribution des soldes naturel et migratoire à la croissance démographique de la zone Nord selon différents scénarios et périodes



Source : Insee, Omphale 2017, scénarios central et alternatifs

du scénario central. Dans ces contextes favorables d'attractivité du territoire, outre les apports migratoires, la population du Nord bénéficierait d'un excédent naturel, timide mais plus prononcé que sous les hypothèses du scénario central. La contribution du solde naturel serait de + 0,1 % chaque année en moyenne sur toute la période de projection, en raison notamment d'un nombre de naissances accru et d'un vieillissement quelque peu ralenti.

À l'inverse, une augmentation des émigrations (scénario 3) entraînerait

notamment un départ accru de femmes aux âges les plus féconds : pour une baisse de la population totale de 13 %, leur nombre diminuerait de 22 % entre 2013 et 2035, réduisant ainsi les naissances sur le territoire par rapport aux autres scénarios. Sous le seul effet du solde naturel, la population de la zone Nord diminuerait de 0,1 % en moyenne chaque année de 2013 à 2035, alors qu'elle stagnerait dans le cadre du scénario central. Conjugué à un déficit migratoire, ce déficit des naissances sur les décès accentuerait la perte de population. ■

La baisse des émigrations freinerait le vieillissement

En 2013, les zones Sud et Nord du SCoT du Seuil du Poitou présentent des profils différents. Le Sud grâce à un pôle universitaire maintient une population plutôt jeune comme en témoigne sa pyramide des âges, en forme de toit de pagode. Le Nord perd des jeunes et concentre des adultes au-delà de 30 ans et des enfants dessinant une pyramide en feuille de chêne.

À l'horizon 2035, la propension des deux zones à retenir ou non leurs résidents impacterait leurs populations de jeunes, de trentenaires et quadragénaires. La population vieillirait avec le basculement dans le 4^e âge des nombreux baby-boomers à partir de 2021. Néanmoins, les scénarios reposant sur une réduction des départs de population, dans le Sud comme dans le Nord, conduisent à modérer le poids des seniors dans les populations.

Laurence Martin, Insee

Deux zones aux profils démographiques distincts en 2013

La répartition de la population par âge en 2013 souligne le profil particulier de chacune des deux zones du SCoT. Le Sud est assez jeune avec une moyenne d'âge de 39 ans, entre autres grâce à son pôle universitaire. Une pyramide des âges en forme de toit de pagode le caractérise, la base du toit correspondant ici à une surreprésentation des 15-29 ans dans la population (figure 8). Concentrant les trois quarts de la population du SCoT, le profil de la zone Sud est similaire à ce dernier.

A contrario, le Nord est plus âgé : il perd en moyenne plus de 15-29 ans qu'il n'en attire. Sa moyenne d'âge est de 43 ans. Sa pyramide des âges en forme de feuille de chêne met en évidence un creux générationnel correspondant aux départs des jeunes aux âges des études.

En 2013, la part des moins de 15 ans est comparable dans le Nord et le Sud, de l'ordre de 18 % de la population. Les deux territoires se différencient pour les générations nées de la fin des années 1980 au milieu des années 1990 : les mobilités s'intensifient de 18 à 25 ans et se reflètent dans les contours des pyramides des âges. Alors que celle du Sud se gonfle sous l'effet notamment d'arrivées d'étudiants, celle

du Nord se rétrécit, voyant partir ses jeunes pour poursuivre leurs études ou trouver un emploi.

Les générations de la décennie précédente, âgées de 25 à 40 ans, opposent aussi les deux zones : le Sud perd davantage d'« actifs post-études » qu'il n'en attire, tandis que le Nord en accueille plus qu'il n'en voit partir. Ces générations sont en outre marquées par la baisse de la natalité française de la fin des années 1970 à la fin des années 1980.

Par la suite, entre 40 ans et 60 ans, le nombre d'habitants est relativement fourni au sein de chaque zone. Ces générations sont composées des nombreux baby-boomers nés après guerre, entre 1950 et 1964.

Enfin, les classes d'âge de leurs aînés sont davantage représentées dans le Nord. Effet induit par les mouvements migratoires des jeunes, son vieillissement est plus prononcé : la part des 75 ans ou plus y atteint 12 % en 2013 alors qu'elle n'est que de 8 % dans le Sud.

Moins de départs : plus de familles, avec ou sans enfant, dans le Sud

Si le Sud du SCoT parvenait à retenir davantage les habitants de son territoire

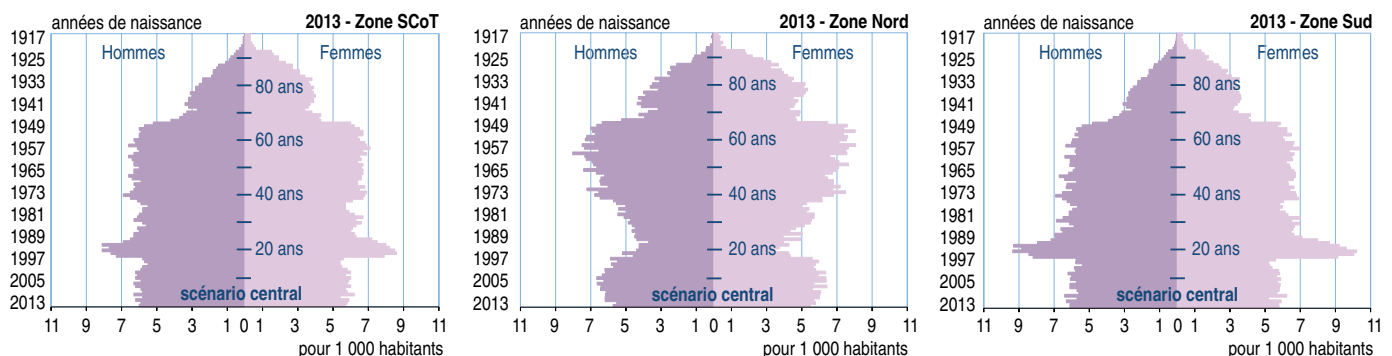
(scénarios 1 et 3), les jeunes femmes en âge de procréer sont plus nombreuses. À condition que les tendances à la maternité perdurent, les jeunes de moins de 15 ans seraient en proportion plus nombreux (figure 9) et représenteraient ainsi 18 % de la population en 2035 (contre 17 % dans le scénario central). Les habitants du Sud âgés de 30 ans à 44 ans (ayant souvent des enfants à ces âges) verraient aussi leur poids augmenter dans la population. Ils représenteraient 20 % de la population en 2035, contre 18 % selon le scénario central.

Moins de départs : plus de jeunes dans le Nord

Les scénarios 1 et 2 reposent sur l'hypothèse que le Nord parviendrait à retenir davantage sa population. Moins de départs signifierait davantage d'adolescents et de jeunes adultes, qui deviendraient potentiellement parents sur le territoire au lieu de le quitter. Les jeunes de 15 à 29 ans représenteraient ainsi plus de 15 % de la population, contre 14 % en prolongeant les tendances migratoires. Les départs seraient également moins nombreux dans les âges « de parentalité » (de 30 à 44 ans notamment), et engendreraient des maternités supplémentaires dans le Nord.

8 Deux zones aux physionomies différentes en 2013

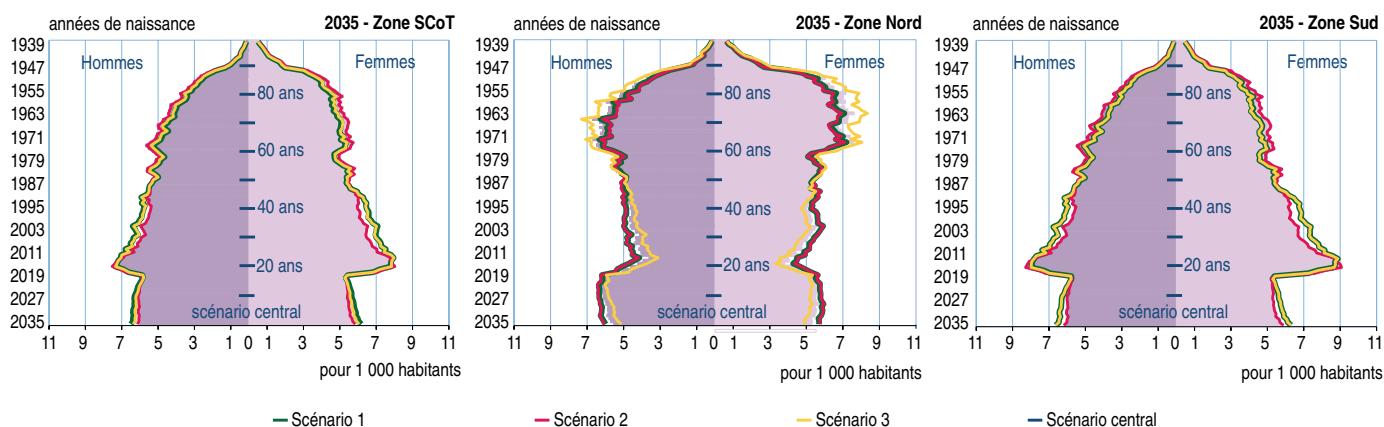
Pyramides des âges en 2013 du SCoT du Seuil du Poitou, des zones Nord et Sud



Source : Insee, Omphale 2017, scénario central

9 Une population plus jeune dans les scénarios alternatifs

Pyramides des âges 2035 du SCoT du Seuil du Poitou, des zones Nord et Sud



Source : Insee, Omphale 2017, scénarios central et alternatifs

À l'inverse, si les émigrations du Nord s'intensifiaient (scénario 3), la part des moins de 30 ans diminuerait au profit des personnes de 60 ans ou plus, en raison de départs plus nombreux notamment aux âges des études et des premiers emplois.

Moins de départs freinerait le vieillissement des populations à l'horizon 2035

Les scénarios alternatifs (1 et 2 pour le Nord, 1 et 3 pour le Sud) envisagent une baisse des départs à tous les âges. Ils conduiraient à une augmentation de la population plus forte que dans le scénario central, pour les seniors mais encore plus pour les jeunes. En pratique sous ces hypothèses, la population des moins de 60 ans croîtrait davantage que celle des 60 ans ou plus. Ces derniers seraient ainsi plus nombreux, mais leur proportion dans la population totale diminuerait (figure 10) ; comparée au scénario central, la part de ces seniors, y compris ceux du 4^e âge (75 ans ou plus), serait inférieure d'au moins 1 point dans le Sud, comme dans le Nord. Ainsi, dans ces scénarios, la population serait globalement moins âgée. En 2035, dans l'ensemble du territoire, la moyenne d'âge serait inférieure de plus d'un an à celle du scénario central (figure 11).

Le scénario 3 suppose au contraire une accentuation des départs du Nord. Il se produirait donc l'inverse des scénarios précédents : les seniors seraient en proportion plus nombreux dans le Nord (+ 1 point), notamment ceux du 4^e âge ; le vieillissement de la population s'accroîtrait et son âge moyen augmenterait de 2 ans par rapport au scénario central.

À l'horizon 2035, l'augmentation de l'espérance de vie associée au vieillissement des générations nombreuses du baby-boom accentueront inévitablement les effectifs de seniors, notamment du 4^e âge. Tous scénarios confondus, la part de ces derniers dans l'ensemble de la population connaîtrait une hausse franche entre 2020 et 2035.

10 À l'horizon 2035, la part des seniors plus modérée dans la plupart des scénarios alternatifs

Répartition par tranches d'âge, selon les zones et les scénarios

Part dans la population (en %)	2013	2035			
		Scénario central	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Zone Sud					
0-59 ans	78	74	76	74	76
60-74 ans	14	15	13	15	13
75 ans ou plus	8	12	11	12	11
Zone Nord					
0-59 ans	71	62	65	65	59
60-74 ans	17	20	19	19	21
75 ans ou plus	12	18	17	16	19

Source : Insee, Omphale 2017, scénarios central et alternatifs

11 L'âge moyen augmenterait moins dans la plupart des scénarios alternatifs

Moyenne d'âges des zones Nord et Sud en 2013, 2020 et 2035

	Zone Sud			Zone Nord		
	2013	2020	2035	2013	2020	2035
Scénario central	39,0	39,4	40,8	43,1	44,3	46,2
Scénario 1	39,0	38,8	39,5	43,1	43,8	44,9
Scénario 2	39,0	39,5	40,8	43,1	43,5	44,6
Scénario 3	39,0	38,7	39,4	43,1	45,2	47,9

Source : Insee, Omphale 2017, scénarios central et alternatifs

12 Moins de départs atténuerait le déséquilibre seniors-jeunes

Indice de vieillissement à 65 ans et 75 ans de la population selon les scénarios pour 2013, 2020 et 2035

	Zone Sud			Zone Nord		
	2013	2020	2035	2013	2020	2035
65 ans ou plus / moins de 20 ans						
scénario central	7	7	9	9	11	14
scénario 1	7	7	8	9	10	12
scénario 2	7	8	9	9	10	12
scénario 3	7	7	8	9	12	16
75 ans ou plus / moins de 20 ans						
scénario central	3	3	5	5	5	8
scénario 1	3	3	4	5	5	7
scénario 2	3	3	5	5	5	7
scénario 3	3	3	4	5	5	9

Lecture : selon le scénario central, en 2013, la zone Nord du SCoT compterait 9 seniors de 65 ans ou plus pour 10 jeunes de moins de 20 ans. En 2035, ce ratio s'inverserait et passerait à 14 seniors pour 10 jeunes.

Source : Insee, Omphale 2017, scénarios central et alternatifs

Le rapport du nombre de seniors pour 10 jeunes de moins de 20 ans (les « actifs de demain ») permet de quantifier le vieillissement relatif d'un territoire. Sous les hypothèses du scénario central, cet indicateur de vieillissement augmenterait dans les deux zones du SCoT, et resterait supérieur dans le Nord. Le nombre de seniors dépasserait même le nombre de jeunes dans le Nord dès 2020.

Les scénarios supposant moins d'émigrations atténueraient cette hausse de l'indicateur, de 1 à 2 points dans le Nord comme dans le Sud, et pour l'ensemble des seniors comme pour le seul 4^e âge. Le scénario 3, qui suppose au contraire un creusement des émigrations du Nord, aboutirait à un indicateur de vieillissement plus élevé dans le Nord. ■

Les scénarios

Dans cette étude, trois scénarios alternatifs au scénario central de l'outil de projection Omphale (*l'outil Omphale 2017*) sont imaginés pour les zones Nord et Sud du SCoT du Seuil du Poitou. L'objectif est d'intervenir uniquement sur la composante migratoire des territoires afin de mesurer son impact sur l'attractivité des zones considérées.

Pour ces hypothèses, l'attractivité du territoire est définie suivant sa propension à retenir ou non sa population sur chacune des zones. Le scénario central est utilisé comme scénario de comparaison.

Les hypothèses du scénario central concernant la fécondité, la mortalité et les migrations avec l'étranger sont conservées à l'identique pour les trois scénarios :

- baisse de l'indicateur conjoncturel de fécondité (*définitions*) de la zone considérée jusqu'en 2016 puis maintien jusqu'à la fin de la période de projection (2035) ;
- gain de l'espérance de vie au même rythme que dans les projections nationales ;
- ventilation du solde migratoire avec l'étranger au niveau national, de + 70 000 personnes par an, au prorata du nombre d'immigrants en provenance de l'étranger en 2013 dans la zone.

Scénario central

Composante de l'hypothèse sur les migrations internes à la France : les tendances démographiques récentes sont prolongées. Les comportements migratoires observés au recensement de la population par la question « Où habitez-vous un an auparavant ? » sont maintenus pour les zones Sud et Nord.

Scénario 1

Contexte exposé par le SMASP : la zone Sud profiterait d'un accroissement d'attractivité économique et résidentielle de l'aire d'influence de Poitiers grâce à un repositionnement économique (innovation, numérique, industrie de pointe, tourisme, logistique, etc.). Dans la zone Nord, le rebond du Châtelleraudais sur l'emploi industriel s'accompagnerait du développement d'une économie tertiaire (silver economy, tourisme). Évoluant vers une image plus positive, la zone profiterait du développement résidentiel poitevin. La synergie entre les deux territoires du SCoT serait plus marquée. Ils profiteraient alors d'une image commune tirant bénéfice du positionnement entre Paris et Bordeaux et de la mise en service de la Ligne à Grande Vitesse (LGV).

Traduction en hypothèses : les départs des zones Sud et Nord sont diminués de 25 % par rapport au scénario central à la fois entre les 2 parties du SCoT mais également à destination du reste de la France métropolitaine.

Scénario 2

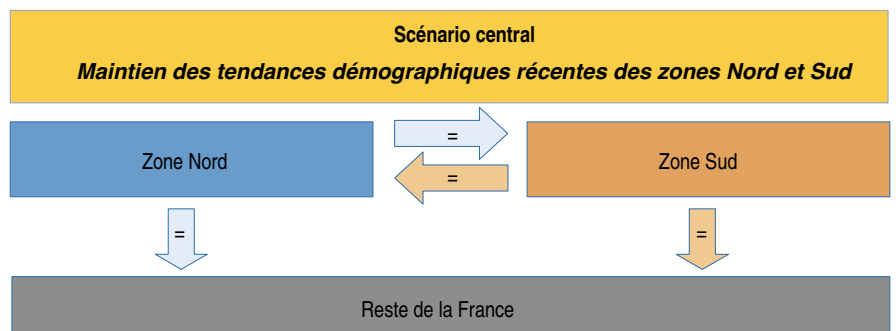
Contexte exposé par le SMASP : dans cette hypothèse, la zone Sud connaîtrait un prolongement des tendances passées de son attractivité, grâce à un repositionnement économique permettant une compensation des pertes d'emploi liées à la fonction de capitale régionale de Poitiers. Elle maintiendrait donc sa dynamique résidentielle (attractivité des villes moyennes). Dans la zone Nord, le rebond du Châtelleraudais sur l'emploi industriel s'accompagnerait d'un développement d'une économie tertiaire (silver economy, tourisme). Elle profiterait d'une image plus positive lui conférant une dynamique nouvelle.

Traduction en hypothèses : les comportements migratoires du scénario central sont maintenus pour la zone Sud. Les départs de la zone Nord sont diminués de 25 % à destination de la zone Sud et du reste de la France métropolitaine.

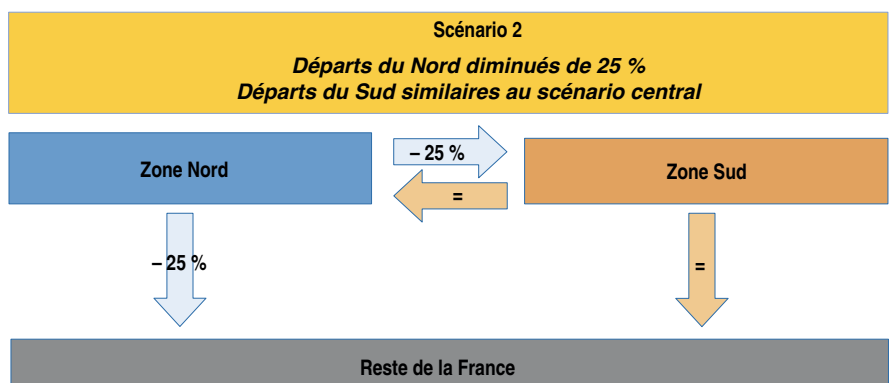
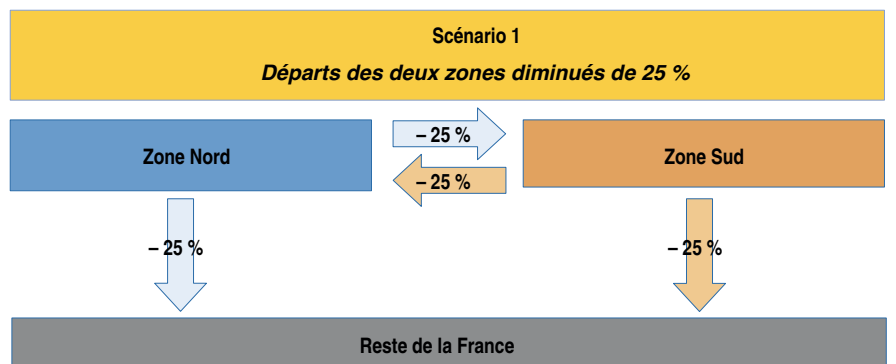
Résumé des hypothèses des scénarios

Hypothèses sur l'évolution des départs de la population en place	Scénario central	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Zone Nord	Prolongement des comportements observés entre 2012 et 2013, pour chaque âge et chaque sexe	« Moins de départs » – 25 % par rapport au scénario central	« Moins de départs » – 25 % par rapport au scénario central	« Plus de départs » + 25 % par rapport au scénario central
Zone Sud			Hypothèse du scénario central	« Moins de départs » – 25 % par rapport au scénario central

Note : les arrivées dans une zone sont aussi impactées en partie par les départs de l'autre zone, du fait du « vase communicant » décrit dans *l'Insee Analyses de Nouvelle-Aquitaine* n° 52, janvier 2018. Par exemple, diminuer les départs du Nord réduirait notamment les émigrations à destination du Sud. Le Sud enregistrerait donc moins d'arrivées.



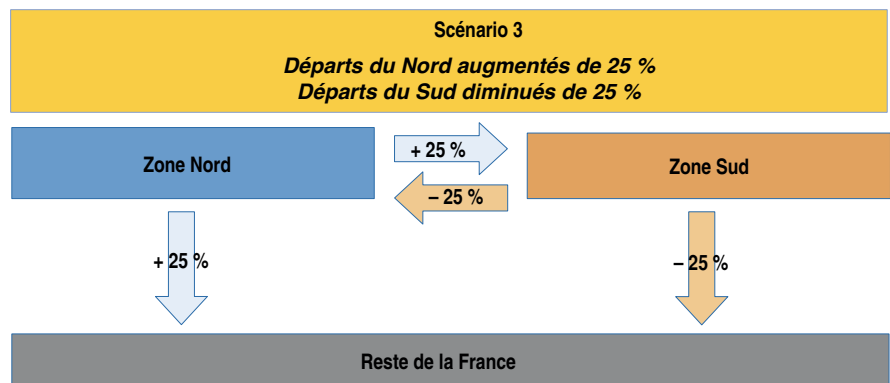
Légende : Flux estimés à partir du scénario central



Scénario 3

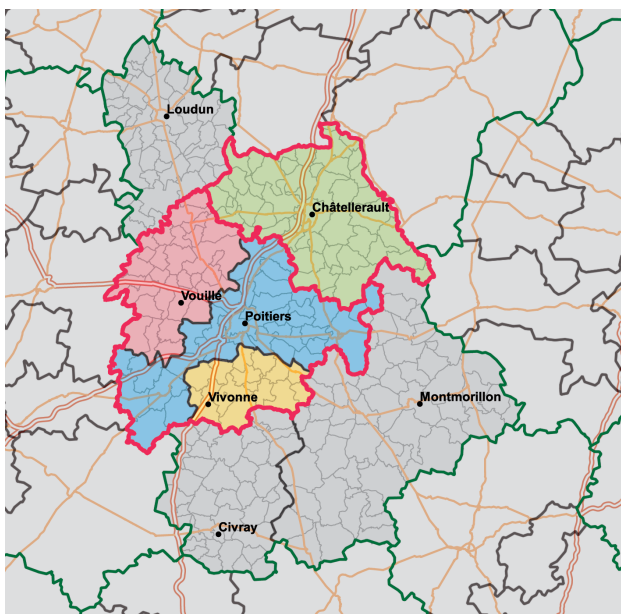
Contexte exposé par le SMASP : dans cette hypothèse, l'aire d'influence poitevine, grâce à un repositionnement économique (innovation, numérique, industrie de pointe, tourisme, logistique, etc.) verrait croître son attractivité économique et résidentielle en tirant bénéfice de l'effet LGV et de sa position de relais entre Paris et Bordeaux. *A contrario*, un déficit d'image et une absence de rebond sur l'emploi industriel ne permettraient pas au Châtelleraudais de profiter de la dynamique poitevine entraînant un déclin économique et résidentiel du secteur Nord.

Traduction en hypothèses : les départs de la zone Sud sont diminués de 25 % à destination de la zone Nord et du reste de la France métropolitaine. Les départs de la zone Nord sont augmentés de 25 % à destination de la zone Sud et du reste de la France métropolitaine.

**Les zonages de projection**

Pour cette étude, le territoire du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Seuil de Poitou est divisé en deux zones de projections :

- la zone Nord du SCoT composée de la communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut ;
- la zone Sud du SCoT regroupant la communauté de communes du Haut-Poitou, celle des Vallées du Clain et la communauté urbaine de Grand Poitiers.

Le SCoT divisé en deux zones (Nord et Sud) pour l'étude

- | | |
|--|---|
| □ Départements | □ CA Grand Châtelleraut |
| □ Zones de projection Sud et Nord | □ CU Grand Poitiers |
| — Axes principaux | □ CC des Vallées du Clain |
| — Axes secondaires | □ CC du Haut-Poitou |
| | □ Autres EPCI |
| | □ Communes de la Vienne |

© IGN - Insee 2018

L'outil Omphale 2017

Les projections de population 2013-2035 présentées ici découlent des projections France entière et des projections Nouvelle-Aquitaine diffusées par l'Insee en juin 2017. Elles font suite et complètent celles réalisées en janvier 2018 sur le territoire du SCoT du Seuil de Poitou (*pour en savoir plus*). Elles sont réalisées à l'aide du modèle Omphale 2017 (Outil méthodologique de projections d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves).

Le modèle Omphale permet de réaliser des projections sur des territoires en projetant d'année en année les pyramides des âges. Les évolutions de la population par sexe et âge reposent sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations résidentielles (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger), ces dernières étant désormais observées sur un pas annuel.

Les projections de population prolongent les tendances passées en matière de migrations selon les mouvements observés entre 2012 et 2013, de fécondité et de mortalité selon les naissances et décès constatés entre 2011 et 2015. Ces hypothèses d'évolution sont appliquées aux quotients observés initialement sur la zone d'intérêt. Les hypothèses d'évolution formulées sont réunies au sein d'un scénario démographique.

Le scénario central reproduit les différentes tendances observées sur le passé récent. Les autres scénarios se conçoivent comme des modulations appliquées aux dernières tendances observées, en modifiant l'hypothèse d'évolution d'une ou de plusieurs composantes.

Omphale 2017 fournit des projections (ou simulations) et non des prévisions. En effet, le modèle s'appuie sur des hypothèses d'évolution de ces trois composantes démographiques. La mise en place de politiques publiques, ou des événements localisés non prévisibles, tout comme les comportements individuels des habitants, peuvent affecter les évolutions tendanciennes de population observées sur le passé récent.

Les données primaires utilisées par le modèle Omphale 2017 sont issues du recensement de la population et de l'état civil :

- les populations par commune, sexe et âge (Recensement de la population 2013) ;
- les flux migratoires par commune de résidence antérieure, par commune de résidence actuelle, par sexe et par âge (Recensement de la population 2013) ;
- les naissances par sexe et âge de la mère et par commune (États civils 2011 à 2015) ;
- les décès par sexe et âge et par commune (États civils 2011 à 2015).

Définitions

Âge : âge atteint au 1^{er} janvier de l'année (âge en années révolues).

Indicateur conjoncturel de fécondité : l'indicateur conjoncturel de fécondité (ou somme des naissances réduites) mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Indice de vieillissement à 65 ans (ou 75 ans) : rapport du nombre de personnes de 65 ans ou plus (ou de 75 ans ou plus) sur celui des moins de 20 ans.

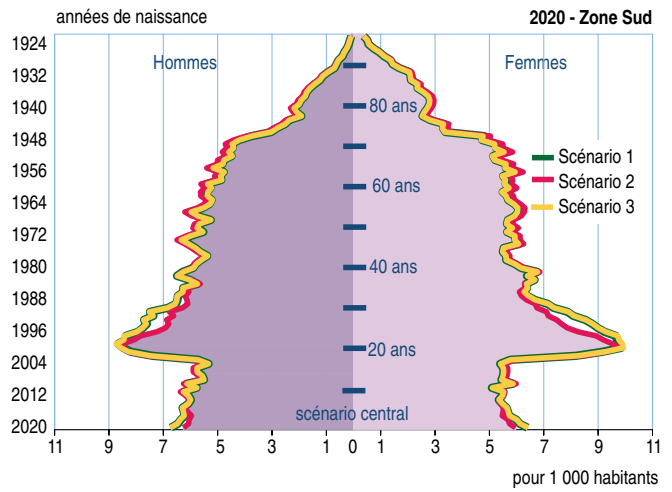
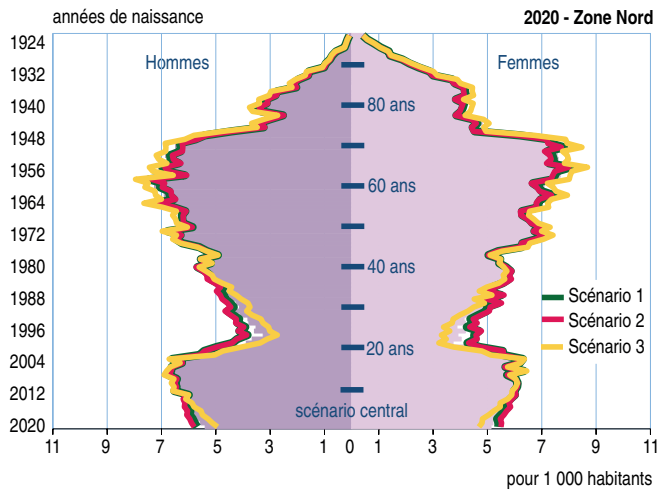
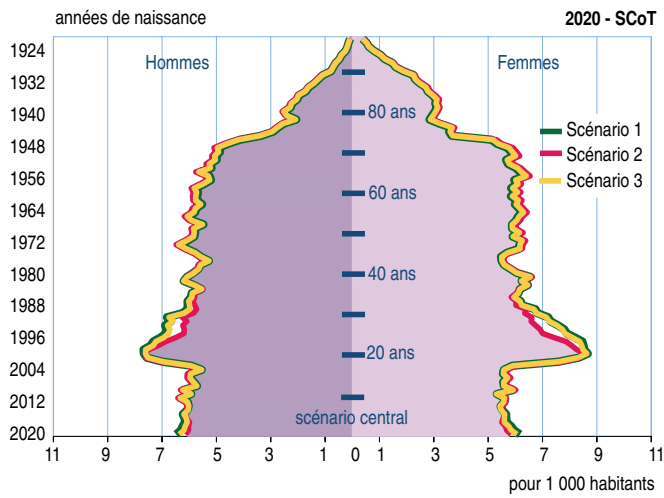
Solde naturel : le solde naturel calculé à partir de l'outil Omphale 2017 diffère du solde naturel traditionnel (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période). Il est déduit, par différence entre l'évolution de population projetée et le solde migratoire découlant des scénarios alternatifs simulés.

Solde migratoire : le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

Pour en savoir plus

- Martin L., « Seuil du Poitou 2050 : un quart de population en plus », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 52, janvier 2018.
- Galinier C., « À l'horizon 2050, 900 000 seniors en plus en Nouvelle-Aquitaine », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 43, juin 2017.
- Blanpain N., Buisson G., « Projections de population à l'horizon 2070 : Deux fois plus de personnes de 75 ans ou plus qu'en 2013 », *Insee Première* n° 1619, novembre 2016.
- Blanpain N., Buisson G., « Projections de population 2013-2070 pour la France », *Insee Résultats* n° 187, novembre 2016.
- Blanpain N., Buisson G., « Projections de population 2013-2070 pour la France : méthode et principaux résultats », *Document de travail* n° F1606, novembre 2016.
- Borély J., Diaz L., Pradines N., « Seuil du Poitou, une cohésion en construction », *Insee Décimal Poitou-Charentes* n° 326, juin 2013.

Pyramide des âges 2020 du SCoT du Seuil du Poitou, des zones Nord et Sud



Source : Insee, Omphale 2017, scénarios central et alternatifs

Coordination Direction régionale de l'Insee Nouvelle-Aquitaine

Contributions Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Seuil du Poitou (SMASP)

Directrice de la publication Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef Anne Maurellet

Auteurs Géraldine Labarthe, Insee
Laurence Martin, Insee
Ghislaine Monerie, Insee

Bureau de presse Violette Filipowski
05 57 95 03 89

Mise en page Agence Elixir, Besançon

Copyright Insee 2018
Retrouvez ce dossier sur le site www.insee.fr

Insee Dossier

Nouvelle-Aquitaine

Prospective démographique du SCoT du Seuil du Poitou

Entre 2013 et 2035, quel que soit le scénario de projection envisagé, la population du SCoT du Seuil du Poitou progresserait à raison de 0,7 % (scénario central) à 1,3 % (scénario optimiste) par an en moyenne. Dans sa partie Sud, regroupant les trois quarts des habitants du SCoT, la population pourrait poursuivre son augmentation, et même s'accroître à un rythme plus soutenu. Pour le Nord, la conjoncture plus incertaine conduit à envisager une hypothèse alternative à la reprise démographique : cette zone perdrait en capacité à retenir sa population, qui diminuerait alors à l'horizon 2035. Sur tout le territoire, les départs de population sont plus ou moins compensés par des arrivées. La réduction ou l'amplification de ces mouvements migratoires auraient toutefois des conséquences importantes pour le Nord comme pour le Sud du SCoT : amélioration ou détérioration du solde naturel, accentuation ou atténuation du vieillissement généralisé.

Dossier n° 6
Avril 2018

ISSN : 2496-2686

Insee Nouvelle-Aquitaine

5 rue Sainte-Catherine
BP 557
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef :
Anne Maurellet

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

© Insee 2018

